

www.elorn-busetcars.fr

**SANTEC - SAINT-POL-DE-LEON
2515**

Mise à jour

12/05/2022

La ligne circule uniquement en période scolaire.

Jours de Fonctionnement	L	MMe JV	LMMe JV		Me	Me	LM JV	LMMe JV
SANTEC - Carrefour Armor-Lavoires	07:25	07:30	08:30	SANT-POL-DE-LEON - AVENUE DES CARMES	12:15	16:30	16:45	17:30
SANTEC - 231 Rue d'Armor	07:30	07:33	08:32	SANTEC - 1023 rue de keradennec	12:22	16:40	16:51	17:35
SANTEC - Rue de la Plaine	07:32	07:36	08:34	SANTEC - Lavoire Streat Joly	12:26	16:43	16:54	17:38
SANTEC - Lavoire Streat Joly	07:37	07:38	08:40	SANTEC - 299 rue de kerabret	-	-	-	17:39
SANTEC - 1023 rue de keradennec	07:40	07:39	08:43	ROSCOFF - Allée des Chênes Verts	-	16:46	-	17:41
SANT-POL-DE-LEON - COLLEGE JACQUES PREVERT	07:45	07:43	08:48	SANTEC - 558 rue du pouldu	-	16:48	-	17:43
SANT-POL-DE-LEON - RUE DU COLLEGE	07:50	07:45	08:50	SANTEC - Carrefour Pouldu-Jugant	-	16:49	-	17:44
				SANTEC - Rue de la plaine	-	16:50	-	17:45
				SANTEC - Carrefour Armor-Lavoires	12:28	16:52	16:56	17:47
				SANTEC - 231 Rue d'Armor	12:30	16:54	16:59	17:49
				SANTEC - Place Isidore Roudaut	12:33	16:55	17:00	17:50
				SANTEC - Rue de kerbuzunec	12:35	16:56	17:01	17:51
				SANTEC - Carrefour Mechouroux-Kerveal	12:36	16:57	17:02	17:52
				SANTEC - Carrefour Mechouroux-Kergunuec	12:40	16:59	17:05	17:54
				SANTEC - Theven Braz	-	17:00	-	17:55
				SANTEC - Rue du 24 septembre 1944	-	17:01	-	17:56
				SANTEC - 254 Rue de pount ar c'hantel	-	17:02	-	17:57
				SANTEC - 150 rue du dossen	-	17:09	-	18:00

Accès aux autocars :

Arrivez à l'arrêt, quelques minutes avant l'horaire (5minutes étant un minimum).

Restez bien visible dans l'abribus ou à côté du poteau d'arrêt. Faire signe au conducteur.

Présentez votre titre d'abonnement à chaque montée dans l'autocar.

En cas de non-présentation de votre carte d'abonnement, vous devrez vous acquitter du prix du transport (2€ par trajet pour les moins de 26 ans et 2,50€ pour les plus de 26 ans)

Vous avez l'obligation de boucler votre ceinture de sécurité. Les déplacements dans le car sont interdits en circulation.